

Freediving avec Deep Zen, Kosho Loïc Vuillemin

Charte d'Acceptation des Risques

Introduction

La plongée en apnée (freediving) est une activité dangereuse qui comporte des risques graves pouvant entraîner des blessures sévères, la noyade ou même la mort. En participant à nos cours, vous reconnaissez avoir lu et compris cette charte et acceptez de vous conduire de manière responsable.

Vous reconnaissez être vigilant, à l'écoute de vous-même et vous vous engagez à avertir votre instructeur de tout souci ou inconfort persistant. Vous reconnaissez être en pleine possession de votre état physique et mental et être apte à la pratique de la plongée en apnée. Vous avez rempli et signé un questionnaire médical et/ou remis à votre instructeur un certificat d'aptitude délivré par un médecin agréé. Vous reconnaissez qu'il n'y a donc aucune contre indication à la pratique de ce sport vous concernant et que vous êtes capable d'appréhender les risques inhérents à la pratique de l'apnée.

Risques Associés

Risques Physiques : La plongée en apnée est physiquement exigeante et peut entraîner des accidents et des problèmes de santé graves tels que des barotraumas (lésions causées par la pression), des œdèmes pulmonaires, des syncopes (perte de connaissance), ou d'autres blessures liées à l'effort physique ou à l'immersion en milieu sauvage (eaux libres) ou confiné (piscine, salle de classe).

Risque de Noyade ou de Mort : Il existe un risque réel de noyade ou de mort lors de la pratique de la plongée en apnée, notamment en cas de perte de connaissance sous l'eau ou de défaillance cardiaque.

Environnement : Les plongées peuvent se dérouler dans des environnements naturels éloignés des installations médicales, ce qui peut retarder un traitement d'urgence.

Équipement : Bien que nous utilisions un équipement approprié, des défaillances peuvent survenir.

Faune et Flore Sous-Marine : Les eaux de la mer Rouge abritent une faune et une flore qui peuvent potentiellement s'avérer dangereuses.

Engagements

Santé et Condition Physique : Je m'engage à maintenir une bonne condition physique et mentale pour pratiquer la plongée en apnée. Je ne plongerai pas sous l'influence de substances qui pourraient altérer mon jugement ou mes capacités physiques. Je veillerai à mon hydratation, à mon alimentation et à prendre du repos. Je suis conscient qu'en cas d'accident ou d'inconfort persistant, je devrai interrompre ma formation et ne pourrai la poursuivre qu'après l'aval d'un médecin.

Connaissances et Formation : Je m'engage à scrupuleusement suivre les instructions des moniteurs et à respecter les limites de ma formation et de mon expérience. Je m'engage également à ne jamais plonger seul et à sortir de l'eau une fois les sessions terminées.

Équipement et Sécurité : Je m'engage à utiliser l'équipement fourni correctement et à suivre les protocoles de sécurité établis. Je suis responsable de l'équipement que j'emporte dans l'eau.

Assurances : Je reconnais avoir pris des dispositions en matière d'assurance et en avoir averti mon instructeur. J'atteste que mes proches sont au courant de ma participation à cette formation, conscients des risques que je prends avec celle-ci et en accord avec mes décisions.

Décharge de Responsabilité

En signant ci-dessous, je décharge de toute responsabilité l'organisateur, les moniteurs, et toutes les parties impliquées dans le programme de formation, pour toute blessure, noyade, mort ou dommage qui pourrait survenir durant ou après le cours.

Signature

Je, _____, ai lu et compris cette charte. Je suis pleinement conscient(e) des risques extrêmes associés à la plongée en apnée, y compris le risque de noyade ou de mort, et je choisis de participer à ce programme à mes propres risques.

Signature : _____

Date : _____

Remarques Importantes

Si vous êtes mineur, cette charte doit être signée par un parent ou un tuteur.